



Aïkido Club de Fussy

Salle des sports de Fussy

Aïkido Club des Terres Vives

Dojo Cathy Melain Saint-Martin d'Auxigny

Lettre d'informations N°1

08-2018 **Reprise des cours d'Aïkido.**

Chers Aïkidokas

Vous trouverez dans ce courrier quelques informations pratiques concernant les cours d'Aïkido pour la saison 2017/2018.

Les jours et les horaires et lieux des cours:

Jours	horaires	lieu	public
Lundi	19h00 – 20h30	St – Martin d'Aux.	Adultes
Mardi	19h00 – 20h30	Fussy	Adultes
Mercredi	18h00 – 19h00	St – Martin d'Aux.	Enfants
Mercredi	19h00 – 20h30	St – Martin d'Aux.	Adultes
Vendredi	19h00 – 20h30	Fussy	Adultes
Samedi	9h00 – 11h00	St – Martin d'Aux.	Seniors
Samedi	10h30 – 12h00	Fussy	Self défense

Des permanences seront tenues pour les inscriptions :

- ✍ le mercredi 4 septembre au dojo de Saint-Martin d'Auxigny de 19h00 à 20h00
- ✍ le vendredi 7 septembre au dojo de Fussy de 19h00 à 20h00

Début des cours **Lundi 10 septembre** au dojo de Saint-Martin de 19h00 à 20h30
Mardi 11 septembre au dojo de Fussy de 19h00 à 20h30
Samedi 22 septembre à Fussy pour le self-défense

Conditions générales d'inscription

- certificat d'aptitude médical pour la première inscription. Pour un **renouvellement** d'inscription vous complétez un questionnaire médical qui restera confidentiel.
- Pour les mineurs (moins de 18 ans) une autorisation parentale est obligatoire. A cet effet une vignette sera à signer et à coller sur le passeport sportif avec le timbre licence de la saison.

Tarifs

Pratiquant	Licence+assurance	Cotisation club	Total
Adulte (pratiquant né avant le 1 ^{er} juillet 2005)	36 euros	114 euros	150 €
Enfant (pratiquant né après le 1 ^{er} juillet 2005)	26 euros**	59 euros	85 €
Dirigeant / enseignant	56 euros	114 euros	170 €

✋ Période de validité des licences : du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

✋ Le règlement peut être effectué en plusieurs fois

** *une aide à la licence sportive pour les enfants (jusqu'à 16 ans) peut être faite auprès du conseil départemental*

☞ *Tout comme la saison dernière, les adultes peuvent assister à tous les cours, qu'ils se déroulent au dojo de Saint-Martin et/ou celui de Fussy, et cela avec **une seule licence et cotisation ; (6 cours /semaine)***

Le club espère à nouveau vous compter parmi ses adhérents durant cette saison sportive. N'hésitez pas à entraîner certains de vos amis afin qu'ils puissent découvrir l'Aïkido, vous êtes les meilleurs ambassadeurs et représentants du club.

Salutations martiales
Le Bureau